Conseillers externes en transport de marchandises dangereuses / Service GGB



Neosys AG
Belchenstrasse 3
CH-4600 Olten

+41 32 674 45 11
info@neosys.ch
www.neosys.ch

Transporter des marchandises dangereuses conformément à la loi.

Le transport de marchandises dangereuses sur les voies publiques est régi par différents textes législatifs. Nos conseillers et conseillères à la sécurité vous aident à les appliquer dans votre entreprise pour garantir que les marchandises dangereuses arrivent à destination en toute sécurité.

Conseillers externes en transport de marchandises dangereuses / Service GGB

Vous participez au transport de marchandises dangereuses, en tant que transporteur, expéditeur ou destinataire. Vous pouvez donc être soumis aux différentes dispositions légales relatives au transport de marchandises dangereuses prévues par l'ADR/SDR, le RID/RSD ou d'autres réglementations, selon le mode de transport concerné.

Selon la situation, vous devez peut-être désigner un conseiller ou une conseillère à la sécurité pour les marchandises dangereuses, conformément à l'ordonnance sur les conseillers à la sécurité (OCS), et en informer les autorités.

Nous vous accompagnons avec notre service externe de CSTMD :

- Nous vous aidons à évaluer dans quelle mesure votre entreprise est soumise aux prescriptions relatives aux marchandises dangereuses et quelles dispositions vous concernent.
- Nous déterminons les exemptions applicables en matière de transport de marchandises dangereuses (règle des 1000 points, LQ, etc.) et expliquons à vos collaborateurs et collaboratrices les prescriptions et les mesures de sécurité à respecter lors de la manipulation de marchandises dangereuses.
- Nous vous aidons à préparer les documents de transport et à emballer et étiqueter correctement les colis de marchandises dangereuses.
- Nous assumons un mandat de conseillers externes à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route et par rail (à l'exception de la classe 7) et vous proposons des conseils sur des questions spécifiques aux autres modes de transport.

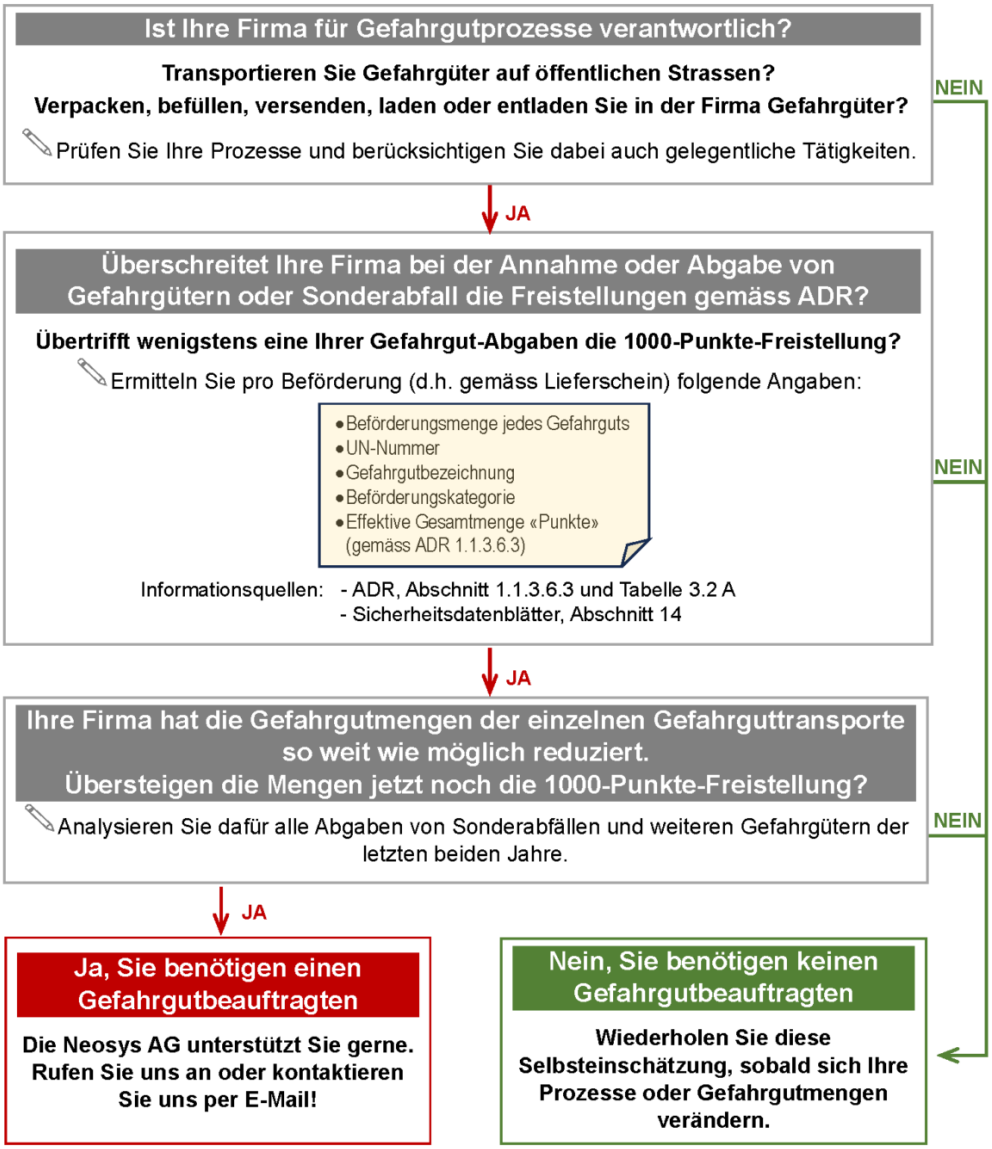
Personne de contact

Maria Bühler
maria.buehler@neosys.ch
+41 32 674 45 11

Aldo Seethaler
aldo.seethaler@neosys.ch
+41 32 674 45 11

Betroffenheitsabklärung GGBV

Entscheidungsbaum für Firmen



Links

https://www.astra.admin.ch/astra/de/home/fachleute/fahrzeuge/gefaehrliche-gueter/recht-international.html
https://www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2005/429/de

Neosys AG Privatstrasse 10 | 4563 Gerlafingen | T 032 674 45 11 | Ansprechperson: Maria.Buehler@neosys.ch | www.neosys.ch
Büro Bern: Wasserwerkgasse 2 | 3011 Bern | T 031 351 98 66 | **Bureau Romand:** Ch. des Tuileries 7 | 1066 Epalinges | T 021 784 41 24